

Demande de réservation des salles de Carillon

Je soussigné _____
(NOM, Prénom ou dénomination de l'association)

(adresse)

et (si deux familles concernées) _____
(NOM, Prénom ou dénomination de l'association)

(adresse)

Téléphones : _____

Mels : _____

Souhaite(nt) réserver la (les) salle(s) de Carillon :

- ☐ grande salle
- ☐ salle d'entrée
- ☐ salle des Boiseries
- ☐ salle de concert

le (les) _____
(jour(s) et date(s) par ordre de préférence)

pour organiser _____
(type de la manifestation)

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le

Signature

NB : Le règlement intérieur de la salle stipule que Les associations locales sont prioritaires pour réserver la salle. Elles doivent communiquer, avant le 30 septembre, leurs dates fermes pour l'année suivante. Les particuliers peuvent réserver mais n'auront une réponse qu'à compter du 1^{er} octobre. Ils doivent présenter leur demande par courrier en précisant le motif de la manifestation.

La location n'est effective qu'après versement d'un acompte fixé à la moitié de la location encaissé et non restitué en cas d'annulation (sauf cas de force majeure). Le solde est encaissé 15 jours avant la manifestation.